

Le programme Erasmus+ pour l'enseignement supérieur



Il contribue à la réalisation d'un **espace européen de l'enseignement supérieur** en poursuivant plusieurs objectifs dont :

- l'amélioration de la qualité et le renforcement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur,
- l'accroissement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel universitaire,
- le renforcement de la coopération multilatérale,
- la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises,
- l'internationalisation des établissements supérieurs européens.

Ce programme favorise les actions de mobilité en Europe et à l'international pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant, ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur.

Le lycée des **Métiers ISER Bordier** organise exclusivement des mobilités de stage en entreprise. La durée minimale du stage est de **2 mois**, soit 60 jours. Tous les étudiants de 1^{ère} année de BTS Commerce International souhaitant effectuer un stage dans un pays éligible peuvent postuler.

Le montant de la bourse mensuel dépend du pays d'accueil et contribue aux frais de séjours et de voyage auquel s'ajoute un supplément de 150€ par mois :

Convention 2023

Groupe	Pays de destination	Mobilité de stage
G1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède,	de 348€ à 674€
G2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	de 292€ à 606€
G3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Macédoine du nord, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	de 225€ à 550€

La transition écologique. « Si l'étudiant décide de se rendre dans son pays de destination par un **moyen de transport à faible émission carbone**, il recevra un complément de **50€**. Vous serez éligible à ce complément de bourse si vous préférez par exemple le train, le covoiturage ou le bus à l'avion.

Les critères d'attribution de la bourse :

Nous recevons chaque année une subvention qui ne permet pas, selon les années, à tous les étudiants d'en bénéficier. Une première sélection se fait sur **l'implication de l'étudiant dans sa formation et sa recherche de stage**, son **assiduité en cours** et son **comportement général** dans l'établissement. Les étudiants ayant déjà effectué une mobilité peuvent postuler mais ne seront pas prioritaires.

Le programme Erasmus+ met l'accent sur plusieurs priorités qui sont aussi celles de l'Union européenne, notamment « l'inclusion et la diversité ». L'objectif est de « *Rendre la mobilité internationale accessible au plus grand nombre, quelle que soit la situation financière et personnelle* ». C'est pourquoi **un complément forfaitaire de 250 euros par mois s'applique sur les bourses octroyées aux étudiants considérés comme ayant** « moins d'opportunités ». Vous pourrez y prétendre notamment si vous êtes en situation de handicap ou souffrez d'une affection de longue durée. Mais aussi, si vous habitez dans une commune classée zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans un quartier prioritaire de la ville (QPV). Mais également si vous êtes boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7.

Il a été décidé que les étudiants éligibles à ce complément financier, pour un départ à l'étranger en 2023-2024, sont les **étudiants boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7**.

ERASMUS+ accompagne les personnes en situation de handicap et prévoit une prise en charge particulière incluant les coûts additionnels concernant directement les participants handicapés et les personnes qui les accompagnent. Le programme prévoit également des financements supplémentaires pour permettre aux participants concernés d'avoir accès à des soutiens techniques et pédagogiques adaptés. L'intégralité des frais directement liés au handicap du participant et le cas échéant d'un accompagnateur est prise en charge par le programme, y compris les frais de voyage et de subsistance des accompagnants.

The logo for 'eu|academy' is displayed on a solid yellow rectangular background. The text 'eu|academy' is written in a bold, black, sans-serif font. A vertical bar separates 'eu' and 'academy'.

Eu academy : Plateforme Linguistique en Ligne :

Le programme ERASMUS+ fournit aux participants l'opportunité d'évaluer leur connaissance de la langue principale de mobilité, avant et après leur séjour à l'étranger. S'ils le souhaitent, les participants peuvent également suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leur niveau de langue, avant et pendant leur mobilité.

A l'exception des locuteurs natifs, les tests de **niveau obligatoires** doivent être réalisés avant la période de mobilité, afin de contrôler les progrès réalisés dans les différentes compétences linguistiques.

Les étudiants de l'enseignement supérieur Erasmus+, à l'exception de cas dument justifiés, doivent réaliser le test de niveau **avant le départ** : c'est un prérequis pour l'échange.

Cependant, les résultats de leur test de niveau ne les empêcheront pas de participer à une activité de mobilité. En fonction de leurs résultats, les participants peuvent également avoir accès à un cours de langue en ligne avant et pendant leur séjour à l'étranger dans le but d'améliorer leurs compétences linguistiques.